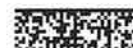


N/Réf. : Agence Saône et Loire
121 T 18343
Objet : Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Entretien du réseau électrique

785592 6961 3139 1/2 8



Madame, Monsieur le Maire
Le Bourg

71990 LA GRANDE VERRIERE

Le 12/10/2026

Madame, Monsieur,

Les services de la mairie, les entreprises et les habitants de votre commune utilisent quotidiennement l'électricité pour leurs activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente une partie du territoire de votre commune.

Aussi, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune :

mardi 3 novembre 2026 entre 08h15 et 16h45

Vous trouverez en pièce jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

En parallèle nous informons directement l'ensemble des particuliers et professionnels de votre commune qui seront touchés par la coupure.

Votre interlocuteur Enedis pour cette coupure : Nicolas MANGEMATIN
urebourgogne-gpil-bds@enedis.fr

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr/panne-et-interruption en flashant le QR CODE en bas de la première page de ce courrier. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Le jour des travaux, si vous avez besoin d'information complémentaire, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réservé aux collectivités locales : 0 811 010 212 (service 0,05€/appel).

